

3

**VOYAGES
DE
DÉCOUVERTE**

**AU
CANADA,
ENTRE LES ANNÉES 1534 ET 1542,**

**PAR
JACQUES QUARTIER, LE SIEUR DE ROBERVAL,
JEAN ALPHONSE DE XANCTOIGNE, &c.**

2009

SUIVIS

**DE LA DESCRIPTION DE QUÉBEC ET DE SES ENVIRONS EN
1603, ET DE DIVERS EXTRAITS RELATIVEMENT AU LIEU
DE L'HIVERNEMENT DE JACQUES QUARTIER EN 1535-36.**



(AVEC GRAYURES FAC-SIMILE.)

BUN
4962

REIMPRIMÉS SUR D'ANCIENNES RELATIONS, ET PUBLIÉS

SOUS LA DIRECTION

DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.

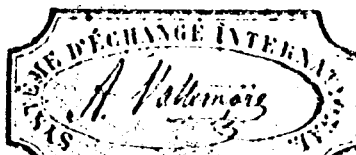


QUÉBEC :

IMPRIMÉ CHEZ WILLIAM COWAN ET FILS.

1843.

80 L K 12
718



DISCOURS DU VOYAGE FAIT PAR LE CAPITAINE JACQUES QUARTIER EN
LA TERRE DU CANADA, DITE NOUVELLE FRANCE, EN L'AN
MIL CINQ CENT TRENTE-QUATRE.

Chapitre I.

Comme le Capitaine Jacques Quartier partit avec deux Navires de St. Malo, et comme il arriva en la Terre Neuve appelée la Nouvelle France, et entra au Port de Bonnevüe.

Après que Messire Charles De Moty, Sieur de la Meilleraye et Vice-Amiral de France eut fait jurer les Capitaines, Maitres et Compagnons des Navires, de bien et fidèlement se comporter au service du Roy très-chrétien, sous la charge du Capitaine Jacques Quartier, nous partîmes le vingtième d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre du Port de Saint Malo avec deux Navires de charge, chacun d'environ soixante tonneaux, et armé de soixante et un hommes, et navigames avec tel heur que le dixième de May nous arrivames à la Terre-Neuve, en laquelle nous entrames par le Cap de *Bonne-Vue*, (1) lequel est au quarante-huitième degré et demi de latitude. Mais pour la grande quantité de glaces qui étoit le long de cette terre, il nous fût besoin d'entrer dans un port que nous nommames de *Sainte Catherine*, (2) distant cinq lieues du port susdit vers le Su-Suest ; là nous y arrétames dix jours attendans la commodité du temps, et ce pendant nous équipames et appareillames nos barques.

Chapitre II.

Comme nous arrivâmes en l'Isle des Oiseaux, et de la grande quantité d'Oiseaux qui s'y trouyent.

Le vingt-unième de May fîmes voile, ayant vent d'Ouest, et tirâmes vers le Nord depuis le Cap de *Bonne-Vue* jusqu'à l'Isle des Oiseaux, (3) laquelle étoit entièrement environnée de glaces, qui toutefois étoit rompue et divisée en pièces ; mais nonobstant cette glace nos barques ne laissèrent d'y aller pour avoir des oiseaux, desquels il y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le voit, parceque combien que

(1) *Bonavista*, sur la Côte Est de Terre-neuve.

(2) Ou Hâvre de *Catalina*.

(3) Isle désignée aujourd'hui dans les cartes marines sous le nom de *Funk Island*.

cette Ile (laquelle peut avoir une lieue de circuit) en soit si pleine, qu'il semble qu'ils y soient expressément apportés, et presque comme semés : néanmoins, il y en a cent fois plus à l'entour d'icelle, et en l'air que dedans ; desquels les uns sont grands comme Pics, noirs et blancs, ayant le bec de Corbeau : ils sont toujours en mer, et ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec lesquelles toutefois ils volent de telle vitesse à fleur d'eau, que les autres oiseaux en l'air. Ils sont excessivement gras, et étoient appelés par ceux du pays *Apponath*, (*) desquels nos deux barques se chargèrent en moins de demi heure, comme l'on auroit pu faire de cailloux ; de sorte qu'en chaque navire, nous en fîmes saler quatre ou cinq tonneaux, sans ceux que nous mangeames frais.

Chapitre III.

De deux espèces d'Oiseaux—l'une appelée *Godets*, l'autre *Margaux* ; et comme nous arrivâmes à *Carpunt*.

En outre, il y a une autre espèce d'oiseaux qui volent haut dans l'air, et à fleur d'eau, lesquels sont plus petits que les autres, et sont appelés *Godets*. (†) Ils s'assemblent ordinairement en cette Ile, et se cachent sous les ailes des grands. Il y en a aussi d'une autre sorte, (mais plus grands et blancs) séparés des autres en un Canton de l'Ile, et sont très-difficiles à prendre, parcequ'ils mordent comme chiens, et les appeloient *Margaux* ; et bien que cette Ile soit distante quatorze lieues de la grande terre, néanmoins les Ours y viennent à nage, pour y manger de ces oiseaux, et les nôtres y en trouvèrent un, grand comme une vache, blanc comme un Cygne, lequel sauta en mer devant eux, et le lendemain de Pâques qui étoit en May, voyageant vers la terre, nous le trouvâmes à moitié chemin nageant vers icelle aussi vite que nous allions à la voile ; mais l'ayant aperçu lui donnâmes la chasse par le moyen de nos barques et le prîmes par force. Sa chair étoit aussi bonne et délicate à manger qu'un bœuf. Le Mercredi ensuivant qui étoit le vingt-septième du dit mois de May, nous arrivâmes à la bouche du *Golfe des Châteaux* ; (‡) mais pour la contrariété du temps, et à cause de la grande quantité de glaces, il nous fallut entrer dans un port qui étoit aux environs de cette embouchure, nommé *Carpunt*, (¶) auquel nous demeurâmes sans pou-

(*) Les Acadiens les appellent *Barricadières*.

(†) Maintenant connus sous le nom de *Godets*.

(‡) Le *Détroit de Belle Isle*.

(¶) Ou *Quirpout*.

outre ce Golfe. Le jour de Saint Barnabé après avoir eû la messe, nous tirâmes outre ce port vers Ouest, pour découvrir les ports qui y pouvoient être ; nous passâmes par le milieu des Isles, lesquelles sont en si grand nombre qu'il n'est possible de les compter, parcequ'elles continuent dix lieues outre ce port. Nous demeurâmes en l'une d'icelles pour y passer la nuit, et y trouvâmes quantité d'œufs de Cannes, (*) et d'autres oiseaux qui y font leurs nids, et les appellâmes toutes en général *les Isles*.

Chapitre VIII.

Des Ports de St. Antoine, de St. Serrain, de Jacques Quartier ; du Fleuve appelé St. Jacques ; des Coutumes et Vestemens des habitants, et de l'Isle de Blanc Sablon.

Le lendemain nous passâmes outre ces Isles, et au bout d'icelles trouvâmes un bon Port que nous appellâmes de *St. Antoine*, (†) et une ou deux lieues plus outre nous découvrîmes un petit fleuve fort profond vers le Sur-Ouest, lequel est entre deux autres terres, et y a là un bon port. Nous y plantâmes une croix, et l'appellâmes le *Port St. Serrain* : (‡) et du côté du Sur-Ouest de ce port et fleuve se trouve, à environ une lieue, une petite Isle ronde comme un fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites, lesquelles donnent la connaissance de ces ports. Plus outre à deux lieues, il y a un autre bon fleuve plus grand, auquel nous pêchâmes beaucoup de Saumons, et l'appellâmes le *Fleuve de Saint Jacques*. (¶) Etant en ce fleuve nous avisâmes une grande Nave, qui étoit de la Rochelle, laquelle avoit la nuit précédente passé outre le Port de *Brest*, où ils pensoient aller pour pêcher, mais les marins ne savolent où étoit le lieu. Nous nous accostâmes d'eux, et nous mîmes ensemble en un autre port, qui est plus vers Ouest, environ une lieue plus outre que le susdit fleuve de *Saint Jacques*, lequel j'estime être un des meilleurs ports du monde, et fut appelé le *Port de Jacques Quartier*. (§) Si la terre correspondoit à la bonté des ports, ce serait un grand bien, mais on ne la doit point appeler terre, ains plutôt cailloux, et rochers sauvages, et lieux propres aux bêtes farouches : d'autant qu'en toute la terre devers le Nord, je n'y vis pas tant de terre qu'il en pourroit tenir dans un

(*) Ce sont des œufs d'un oiseau appelé Moignac, par les voyageurs de Labrador.

(†) Baie des *Homards* sur la côte de Labrador.

(‡) Aujourd'hui *Rocky Bay* sur la côte de Labrador.

(¶) Aujourd'hui *Baie de Nepetepec* sur la côte de Labrador.

(§) Aujourd'hui *Baie de Shecatica* sur la côte de Labrador.

éloignés de sept lieux et demi du *Cap Saint Jean*, et comme nous voulumes faire voile, le vent commença à souffler du Nord-Ouest, et pour ce tirames vers Su-Est quinze lieux, et approchames de trois Iles, desquelles y en avoit deux petites droites comme un mur, en sorte qu'il étoit impossible d'y monter dessus, et entre icelles il y a un petit écueil. Ces Iles étoient plus remplies d'oiseaux que ne seroit un pré d'herbe, lesquels faisoient là leurs nids, et en la plus grande de ces Iles il y en avoit un monde de ceux que nous appellions *Margaux* qui sont blanes et plus grands qu'Oysons, et étoient séparés en un Canton, et en l'autre part y avoit des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces *Godets* et grands *Apponats* semblables à ceux de cette Ile dont nous avons fait mention. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, et tuames plus de mille *Godets* et *Apponats*, et en mines tant que voulumes en nos barques, et en eussions pu en moins d'une heure remplir trente semblables barques. Ces Iles furent appelées du nom de *Margaux*. (*) A cinq lieux de ces Iles il y avoit une autre Ile du côté de l'Ouest qui a environ deux lieux de longueur et autant de largeur : là nous passames la nuit pour avoir de l'eau et du bois. Cette Ile est environnée de Sablon, et autour d'icelle y a une bonne source de six ou sept brasses de fond. Ces Iles sont de meilleure terre que nous eussions oncques vues, en sorte qu'un champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvames pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage, et de pois qui étoient fleuris aussi épais et beaux comme l'on put voir en Bretagne, qui sembloient avoir été semés par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande quantité de raisins ayant la fleur blanche dessus, des fraises, roses incarnates, persil, et d'autres herbes de bonne et forte odeur. A l'entour de cette Ile il y a plusieurs grandes bêtes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'un Eléphant, et vivent mêmes en la mer. (†) Nous en vimes une qui dormoit sur le rivage, et allames vers elle avec nos barques pensans la prendre, mais aussitôt qu'elle nous ouit elle se jeta en mer. Nous y vimes semblablement des Ours et des Loups. Cette Ile fut appelée l'*Ile de Brion*. (‡) En son contour y a de grands marais vers Su-Est et Nor-Ouest. Je crois par ce que j'ai pu comprendre, qu'il y ait quelque passage entre la Terre-Neuve et la terre de *Brion*. (§) S'il

(*) Isles aux Oiseaux.

(†) Ce sont les Vaches Marines.

(‡) La même Isle de *Brion* d'aujourd'hui, traismblablement ainsi pommée par Quartier en l'honneur de l'Amiral de France d'alors, le Vicomte Chabot, Seigneur de *Brion*, sous la protection duquel Quartier avoit entrepris ce voyage de découverte.

(§) C'est le passage d'aujourd'hui entre le Cap Ray et le Cap Breton, que Quartier ne parait avoir découvert qu'au retour de son deuxième voyage au Canada.

A l'entrée d'icelle rivière trouvâmes quatre barques de *Canada*, qui estoient là venues pour faire pêche de Loups-marins, et autres poissons. Et nous estans posés dedans la dite rivière, vinrent deux des dites barques vers nos Navires, lesquelles venoient en une peur et crainte, de sorte qu'il en ressortit une, et l'autre approcha si près, qu'ils peurent entendre l'un de nos sauvages, qui se nomma, et fit sa connoissance, et les fit venir seurement à bord.

Le lendemain, deuxième jour du dit mois de Septembre, nous sortîmes hors de la dite rivière pour faire le chemin vers *Canada*, et trouvâmes la marée fort courante et dangereuse, pour ce que devers le Su de la dite Rivière y a deux Iles, (*) a l'entour desquelles à plus de trois lieues, n'y a que deux ou trois brasses, semées de gros perrons comme tonneaux et pipes, et les marées décevantes par entre les dites Iles : de sorte que cuidâmes y perdre notre Gallion, sinon le secours de nos barques ; et à la choïste des dits plateis, y a de profond trente brasses et plus. Passé la dite rivière de *Saguenay* et les dites Isles, environ cinq lieues vers le Sur-Ouest y a une autre Ile vers le Nord, aux côtés de laquelle y a de moult hautes terres, le travers desquelles nous cuidâmes poser l'ancre pour estaller l'Ebe, et n'y pûmes trouver le fond à six vingts-brasses, à un trait d'arc de terre : de sorte que fûmes contraints de retourner vers la dite Ile, où posâmes trente cinq brasses, et beau fond.

Le lendemain au matin fîmes voile, et appareillâmes pour passer outre, et eûmes connoissance d'une sorte de poissons, desquels il n'est mémoire d'homme d'avoir vû ni ouï. Les dits poissons sont aussi gros que Morruës, sans avoir aucun estoc, et sont assez faits par le corps et tête de la façon d'un levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, et y en a moult grand nombre dedans le dit fleuve, qui vivent entre la mer et l'eau douce. Les gens du pays les nomment *Adhothuis*, et nous ont dit qu'ils sont fort bons à manger, et si nous ont affirmé n'y en avoir en tout le dit fleuve ni pays qu'en cet endroit.

Le sixième jour du dit mois, avec bon vent fîmes courir à mont le dit fleuve environ quinze lieues, et vimmes poser à une Ile qui est borb à la terre du Nord, laquelle fait une petite baie et couche de terre, à laquelle y a un nombre inestimable de grandes tortues, qui sont ès environs d'icelle Ile. Pareillement par ceux du pais se fait ès environs d'icelle Ile, grande pêche de des *Adhothuis* cy devant écrits. Il y aussi grand courant ès environs de la dite Isle, comme devant Bordeaux, de flot et ébe. Icelle

(*) L'Isle Rouge et l'Isle Blanche.

dits raisins si doux, ni si gros comme les notres. Pareillement nous trouvâmes grand nombre de maisons sur la rive du dit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons ; et venoient à nos Navires en aussi grand amour et privauté qui si eussions été du pays, nous apportant force poissons, et de ce qu'ils avoient, pour avoir de notre marchandise, tendans les mains au ciel, faisans plusieurs cérémonies et signes de joie. Et nous étant posés environ à vingt-cinq lieues de *Canada* en un lieu nommé *Achelacy*, (*) qui est un Détroit du dit fleuve, fort courant et dangereux, tant de pierres que d'autres choses, là vinrent plusieurs barques à bord, et entre autres y vint un grand Seigneur du pays, lequel fit un grand sermon en venant et arrivant à bord, montrant par signes évidens avecque les mains et autres cérémonies, que le dit fleuve estoit un peu plus amont fort dangereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et présenta iceluy Seigneur au Capitaine deux de ses enfans à don, lequel prit une fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, et refusa un petit garçon de deux ou trois ans, parcequ'il estoit trop petit. Le dit Capitaine festiva le dit Seigneur et sa bande de ce qu'il peut, et lui donna aucun petit présent, duquel remercia le dit Seigneur le Capitaine, puis s'en allèrent à terre. Depuis sont venus celui Seigneur et sa femme voir leur fille jusques à *Canada*, et apporter aucun petit présent au Capitaine.

Depuis le dit jour dix-neuvième jusques au vingt-huitième du dit mois, nous avons été navigans à-mont le dit fleuve, sans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons vu et trouvé aussi beaucoup de pays et terres aussi unies que l'on saurait désirer, pleines des plus beaux arbres du monde, savoir : chesnes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouilles, saules, oziers, et force vignes, (qui est le meilleur) lesquelles avoient si grand abondance de raisins, que les Compagnons en venoient tous chargés à bord. Il y a pareillement force gruës, cygnes outardes, oyes, cannes, alouettes, faisans, perdrix, merles, mauvis, tourtres, chardonnerets, serins, linottes, rossignols, et autres oiseaulx, comme en France, et en grand abondance.

Le dit vingt-huitième jour de Septembre, nous arrivâmes à un grand Lac et plaine du dit fleuve, large d'environ cinq ou six lieues, et douze de long.†) Et navigâmes ce jour à mont le dit lac sans trouver partout icelui que deux brasses de profond également sans hausser ni baisser.

(*) Cet endroit est visiblement le *Richelieu*, qui n'est cependant éloigné que de 15 lieues ou environ de *Stadaconé* ou *Québec*.

†) C'est le *Lac St. Pierre*, auquel Quartier donne deux fois plus d'étendue qu'il n'en a réellement.

Et nous, arrivans à l'un des bouts du dit lac, ne nous apparoissoit aucun passage ni sortie ; (*) ainsi, nous sembloit icelui estre tout clos, sans aucune rivière, et ne trouvâmes au dit bout que brasse et demie, dont nous convint poser et mettre l'ancre hors, et aller chercher passage avecque nos barques, et trouvâmes qu'il y a quatre ou cinq rivières toutes sortantes du dit fleuve en icelui lac et venant du dit *Hochelaga* ; mais en icelles ainsi sortantes y a barres et traverses faites par le cours de l'eau, où il n'y avoit pour lors qu'une brasse de parfond ; et les dites barres passées y a quatre et cinq brasses, qui estoit le temps des plus petites eaux de l'année, ainsi que vîmes par les flots des dites eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses de pic.

Toutes icelles rivières circuissent et environnent cinq ou six belles Isles, (†) qui font le bout d'icelui lac, puis se rassemblent environ quinze lieues à mont toutes en une. Celui jour nous fusmes à l'une d'icelles, où trouvâmes cinq hommes qui prenoient des bestes sauvages, lesquels vinrent aussi privément à nos barques que s'ils nous eussent veu toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte ; et nos dites barques arrivées à terre, l'un d'iceux hommes print le dit Capitaine entre ses bras, et le porta à terre ainsi qu'il eust faist un enfant de six ans, tant étoit icelui homme fort et grand. Nous leur trouvâmes un grand monceau de rats sauvages (‡), qui vont en l'eau, et sont gros comme conills, et bons à merveille à manger, desquels firent présent au dit Capitaine, qui leur donna des couteaux et Patenostres pour récompense. Nous leur demandâmes par signes si c'étoit le chemin de *Hochelaga*, et ils nous répondirent que oui, et qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Chapitre VI.

Comment le Capitaine fist accoustrer les barques pour aller à *Hochelaga*, et laisser le Gallion pour la difficulté du passage. Et comment nous arrivâmes au dit *Hochelaga*, et de la réception que le peuple fit à nostre arrivée.

Le lendemain vingt-neuvième de Septembre, nostre Capitaine voyant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer le dit Gallion, fist

(*) Quartier avoit évidemment enfilé le Chenal du Nord, au lieu de prendre celui du Sud.

(†) Ce sont les divers chenaux qui se trouvent entre l'Isle du Pas, l'Isle au Castor, l'Isle St. Ignace, l'Isle Madame, l'Isle de Grâce, et les autres Isles au haut du Lac St. Pierre.

(‡) Des Rats Musqués.

d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode; et par dedans icelles, y a plusieurs aires et chambres; et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où font leur feu et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfans. Et pareillement ont gréniers au haut de leurs maisons, où mettent leur blé, duquel ils font leur pain qu'ils appellent *Caracout*, et le font en la manière ci-après. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, et battent avec pilons de bois le dit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, et en font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre chaude, puis le couvrent de cailloux chauds, et ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ils font pareillement force potages du dit blé, et de fèves et pois, desquels ils ont assez; et aussi de gros concombres et autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ils mettent leur poisson, savoir : anguilles, et autres qui sèchent à la fumée durant l'Été, et en vivent en Hiver, et de ce font un grand amas, comme avons vu par expérience. Tout leur vivre est sans aucun gout de sel, et couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec méchantes couvertures de peaux, de quoi font leurs vêtemens, savoir : Loirs, Bièvres, Martres, Renards, Chats-sauvages, Daims, Cerfs, et autres sauvagines; mais la plus grand part d'eux sont quasi tout nuds.

La plus précieuse chose qu'ils aient en ce monde, est *Esurni*, (*) le quel est blanc, et le prennent au dit fleuve en cornibots en la manière qui en suit. Quand un homme a desservi la mort, ou qu'ils ont pris aucun ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent sur les fesses et cuisses, et par les jambes, bras et épaules à grandes taillades; puis es lieux où est le dit *Esurni* avalent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont, et trouvent dedans les dites taillades et incisions les dits cornibots, desquels ils font des patenostres, et de ce usent comme nous faisons d'or et d'argent, et le tiennent la plus précieuse chose du monde. Il a la vertu d'étancher le sang des nazilles : car nous l'avons expérimenté. Ce dit peuple ne

(*) Lescarbot en parlant de cet *Esurny*, qui est évidemment une espèce de coquillage, nous dit : " C'est un mot que j'ay eu beaucoup de peine à comprendre ; et que Belleforest n'a point entendu quand il a voulu en parler. Aujourd'hui, les Sauvages n'en ont plus, ou en ont perdu le métier ; car ils servent fort des *Matachiaz* (les grains de rassade) qu'on leur porte de France. "

ils ont assez de gros melons et concombres, courges, pois et febves de toutes couleurs, mais non de la sorte des nostres. Ils ont aussi une herbe de quoi ils font grand amas durant l'Été pour l'Hyver, laquelle ils estiment fort, et en usent les hommes seulement, en la façon qui ensuit. Ils la font sécher au soleil, et la portent à leur col en une petite peau de beste en lieu de sac, avecque un cornet de pierre ou de bois. Puis à toute heure, font poudre de la dite herbe, et la mettent à l'un des bouts du dit cornet, puis mettent un charbon de feu dessus et soufflent par l'autre bout tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les narilles, comme par un tuyau de cheminée ; ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir de la poudre de poivre, tant est chaude. Les femmes du dit pays travaillent sans comparaison plus que les hommes, tant à la pescherie de quoy ils font grand fait, qu'au labour et autres choses. Et sont tant hommes, femmes, qu'enfans plus durs que bestes : car, de la plus grande froidure que ayons veu, laquelle estoit merveilleuse et aspre, venoient pardessus les glaces et neiges tous les jours à nos Navires, la plupart d'eux quasi tout nuds, qui est chose incroyable qui ne le voit. Ils prennent durant les dites glaces et neiges grande quantité de bestes sauvages, comme Daims, Cerfs et Ours, Lièvres, Martres et autres, desquels nous apportoit, mais bien peu, parce qu'ils sont vilains de leurs vivres. Ils mangent leur chair toute crue après avoir été séchée à la fumée, et pareillement leur poisson. A ce que nous avons connu et pu entendre de ce dit peuple, il me semble qu'il seroit aisé à dompter en telle façon et manière que l'on voudroit. Dieu par sa sainte miséricorde y veuille mettre son regard, Amen,

Chapitre XI.

Comme le dit Peuple de jour en jour nous apportoit du poisson, et de ce qu'ils avoient à nos Navires : Et comme par l'avertissement de Taiguragny et Domagaya le dit peuple se retira de y venir, et comme il y eut aucun discord entre nous et eux.

Et depuis de jour en l'autre, venoit le dit peuple à nos Navires, et apportoit force anguilles et autres poissons pour avoir de notre marchandise, de quoi leur estoit baillé couteaux, allaines, patenostres et autres menues choses dont se contentent fort ; mais nous apperçumes que les deux méchans qu'avions apportés leur disoient et donnoient à

Fleuve. Toute cette dite terre est couverte et pleine de bois de plusieurs sortes, et force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont désertée pour faire leur demeure et labour. Il y a grand nombre de grands Cerfs, Daims, Ours, et autres bestes. Nous y avons vu les pas d'une beste qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons suivie longuement pardessus le sable et vase, laquelle a les pieds en cette façon : grands d'une paulme et plus. Il y a force Loutres, Bièvres, Martres, Reynards, Chats Sauvages, Lièvres, Connins, Escureils, Rats, lesquels sont gros à merveille, et autres sauvagines. Ils s'accoutrent des peaux d'icelles bestes, parcequ'ils n'ont nuls autres accoustremens. Il y a grand nombre d'oiseaux, savoir : Grues, Outardes, Cygnes, Oies sauvages blanches et grises, Cannes, Canards, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardonnerets, Tarins, Serins, Linottes, Rossignols, Passes-Solitaires, et autres oiseaux comme en France.

Aussi, comme par ci-devant est faite mention es chapitres précédens, le dit Fleuve est le plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il soit mémoire d'homme avoir jamais vue ni ouï ; car depuis le commencement jusques à la fin, y trouverez selon les saisons la plupart des sortes et espèces de poissons de la mer et d'eau douce. Vous trouverez jusques au dit *Canada* force Baleines, Marsoins, Cheveaux de mer, *Adhothuis*, qui est une sorte de poisson duquel jamais n'avions vue, ni ouï parler. Ils sont blancs comme neige, et grands comme Marsouins, et ont le corps et la teste comme Levriers ; lesquels se tiennent entre la mer et l'eau douce qui commence entre la rivière du *Saguenay* et *Canada*.

Item y trouverez en Juin, Juillet et Aoust force Macquereaux, Mulets, Bars, Sartres, grosses Anguilles, et autres poissons ; ayant leur saison passée, y trouverez l'Eperlan aussi bien qu'en la Rivière de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproies et Saulmons. Passé le dit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brèmes, et autres poissons d'eau douce, et de toutes ces sortes de poissons fait le dit peuple, de chacun selon leur saison, grosse pescherie pour leur substance et victuaille.

Chapitre XIV.

Chapitre d'aucuns enseignemens que ceux du Pays nous ont donné depuis estre revenus de *Hochelaga*.

Depuis estre arrivés de *Hochelaga* avec le Gallion et les barques avons conversé, allé et venu avecque les peuples les plus prochains de nos

LE ROUTIER

DE

JEAN ALPHONSE, DE XANTOIGNE,

PREMIER PILOTE DU SIEUR DE ROBERVAL,

OÙ EST REPRÉSENTÉ LE COURS DU FLEUVE ST. LAURENT, DEPUIS LE
DÉTROIT DE BELLE-ISLE JUSQUES AU FORT DE
FRANCE-ROY, EN CANADA.

1542.

Toute l'étendue de ces terres peut avec raison être appelée la Nouvelle France ; car l'air y est aussi tempéré qu'en France, et elles sont situées dans la même latitude. La raison pour laquelle il y fait plus froid en Hyver, vient de ce que le Fleuve d'eau douce est naturellement plus froid que la mer, et aussi parcequ'il est large et profond ; et dans quelques endroits il a une demie lieue et plus de largeur ; et aussi parceque la terre n'y est pas cultivée, ni remplie de peuples, et qu'elle est toute couverte de Forêts, ce qui est la cause du froid.

Le Soleil à son Méridien y est aussi élevé que le Méridien de la Rochelle ; et il est ici l'heure de midi lorsque le Soleil est au Sud Sud-Ouest à la Rochelle. Et ici l'Etoile polaire, d'après la boussole est au Nord Nord-Est ; et lorsqu'il est l'heure de midi à la Rochelle, il n'est que neuf heures et demie du matin à France-Roy. Depuis le dit lieu jusqu'à la mer de l'Océan et la Côte de la Nouvelle France, il n'y a pas plus de cinquante lieues de distance. Et depuis l'entrée de la Norimbegue, jusques à la Floride, il y a trois cens lieues ; et depuis ce lieu de France-Roy jusques à Hochelaga, il y a environ quatre-vingts lieues ; et jusqu'à l'Isle de Rasus, trente lieues. Et je n'ai aucun doute que la Norimbegue entre dans la Rivière de Canada, et jusques dans la mer du Saguenay. Et depuis le Fort de France-Roy jusqu'à ce que vous soyez sorti de la Grande Baye, il n'y a pas au delà de deux cents trente lieues. Et le cours en est Nord-Est et Ouest Sud-Ouest, sans qu'il y ait plus de cinq degrés et un tiers de différence ; et vous devez compter à raison de seize lieues et demie pour un degré. D'après la nature du climat, les Terres en allant vers Hochelaga, deviennent meilleures de plus en plus ; et cette terre peut produire des Figues et des Poires. D'après le rapport des gens du País, je crois que l'on y pourroit trouver des Mines d'Or et d'Argent.

Ces Terres sont situées vis-à-vis la Tartarie, et je ne doute pas qu'elles s'étendent vers l'Asie d'après la circonférence du Monde. C'est pourquoi il seroit bon d'avoir un petit Navire de soixante et dix tonneaux afin de découvrir la côte de la Nouvelle France qui est en arrière de la Floride ; car j'ai été à une Baye jusques par les 42^e degrés entre la Norimbegue et la Floride ; mais je n'en ai pas cherché le fond, et ne sçais pas si elle passe d'une terre à l'autre. Dans tous ces Pays il y a des Chênes, Boules, Frênes, Erables, Arbres de vie, Pins, Perusses, Cèdres, grands Ormes, Noisilles, Coudriers, Poires Sauvages, Vignes Sauvages ; et on y a trouvé des prunes rouges. Et là on trouve de bon froment, et les Pois sauvages y viennent sans être semés ; ainsi

que des groseilles et fraises. On y trouve aussi grand nombre de Cerfs, Daims, et Porc-épics, et les Sauvages disent qu'il s'y trouve des Unicornes. Le Gibier y est en abondance, tel que les Outardes, Oies Sauvages, Grues, Tourtres, Geais, Corbeaux, et plusieurs autres sortes d'Oiseaux. Toutes les graines qu'on y sème ne sont pas plus de deux ou trois jours à sortir hors de terre. J'ai compté dans un épi jusqu'à cent vingt grains de froment, tel qu'est notre froment de France. Et il n'est pas nécessaire que vous sémiez votre froment avant Mars, et il devient à maturité à la mi-Août. Les eaux y sont meilleures et plus pures qu'en France. Et si le Pais étoit cultivé et rempli de peuple, il y feroit aussi chaud qu'à la Rochelle; et la raison pour laquelle il y neige plus souvent qu'en France est, parcequ'il n'y pleut que rarement: car la pluie se convertit en neige.

Toutes les choses ci-dessus mentionnées, sont vraies.

Jean Alphonse a fait ce voyage avec le Sieur de Roberval.

Il faut voir les Lettres de Grâce accordant rémission et pardon au Sieur de Saine Terre, Lieutenant du dit Sieur de Roberval, données en *Canada*, en présence du dit Jean Alphonse.

FIN DU ROUTIER.

VOYAGE

DU

SIEUR DE ROBERVAL,

AU CANADA.

1542.

M

séchée, et quelques fois verte au diner, avec du beurre ; et du Marsouin et des fèves au souper.

Vers ce tems les sauvages nous apportèrent une grande quantité d'Aloses, qui sont des poissons presque aussi rouges que des Saumons, pour avoir de nous des couteaux et autres bagatelles. A la fin, plusieurs de nos gens tombèrent malades d'une certaine maladie dans les jambes, les reins et l'estomac, de telle sorte qu'ils paroissent avoir perdu l'usage de tous leurs membres, et il en mourut environ cinquante.

Il est à remarquer que la glace commença à se fondre en Avril.

Monsieur Roberval faisoit bonne justice, et punissoit chacun selon son offense. Un nommé Michel Gaillon fut pendu pour cause de vol ; Jean de Nantes fut mis aux fers, et enfermé au cachot pour sa faute, et d'autres furent pareillement mis aux fers ; et plusieurs furent fouettés, tant hommes que femmes : au moyen de quoi, ils vécurent en paix et tranquillité.

Chapitre III.

Des manières des Sauvages.

Pour vous déclarer quelle est la condition des Sauvages, il faut dire à ce sujet : Que ces peuples sont de bonne stature et bien proportionnés. Ils sont blancs, mais vont tout nuds ; et s'ils étaient vêtus à la façon de nos François, ils seroient aussi blancs, et auroient aussi bon air ; mais ils se peignent de diverses couleurs, à cause de la chaleur et de lardeur du Soleil.

Au lieu de vêtements, ils s'accoutrent de peaux en manière de manteaux, tant les hommes que les femmes. Ils se servent d'une certaine couverture avec laquelle ils cachent leurs parties honteuses, et ce, les hommes aussi bien que les femmes. Ils ont des bas de chausses, et des souliers de cuir proprement façonnés. Ils ne portent point de chemises, et ne se couvrent point la tête, mais leurs cheveux sont relevés au haut de la tête, et tortillés ou tressés. Pour ce qui est de leurs vivres, ils se nourrissent de bonnes viandes, toutefois sans aucune saveur de sel ; mais ils la font sécher et ensuite griller sur les charbons, et ce, tant le poisson que la chair.

Ils n'ont aucune demeure arrêtée, mais vont d'un lieu en un autre où ils croient qu'ils pourront mieux trouver leur nourriture, comme Aloses dans un endroit, et ailleurs différens Poissons, tels que Saumons, Estur-

geons, Mulets, Surmulets, Bars, Carpes, Anguilles, Pimperneaux et autres poissons d'eau douce. Ils se nourrissent aussi de Cerfs, Sangliers, Bœufs sauvages, Porc-Epics et de nombre d'autres sauvagines. Le Gibier s'y trouve en aussi grande abondance qu'ils peuvent désirer. Pour ce qui est de leur pain, ils le font d'une bonne saveur, avec de gros mil. Ils se nourrissent bien, car pour autre chose, ils n'ont aucun souci. Leur breuvage est l'huile de Loup-marin; néanmoins, ils la réservent pour leurs grands festins. Ils ont un Roy dans chaque Païs, auquel ils sont merveilleusement soumis, et ils lui font honneur d'après leurs manières et façons. Lorsqu'ils voyagent d'un lieu à un autre, ils emportent dans leurs canots tout ce qu'ils possèdent. Les Femmes nourrissent leurs enfans à la mamelle, et sont continuellement accroupies et enveloppées par le corps avec des fourrures.

Chapitre IV.

Le voyage que fit le Sieur de Roberval, de son Fort en Canada, au Saguenay, le 5e. de Juin, 1543.

Le Sieur de Roberval, Lieutenant Général pour le Roy dans les Païs du *Canada*, *Saguenay* et *Hochelaga*, prit son départ pour aller à la dite Province de *Saguenay* Mardi le 5^e Juin 1543, après souper, et s'étoit rendu à bord des Barques avec tous ses effets pour faire le voyage susdit: mais à cause de quelques circonstances qui survinrent, les dites Barques demeurèrent dans la rade vis-à-vis du lieu ci-devant nommé. Et le Mercredi vers les six heures du matin, elles firent voile naviguant contre le flot et la marée. La flotte étoit composée de huit Barques tant grandes que petites; et il y avoit à bord soixante et dix personnes, ensemble avec le dit Général.

Le Général laissa dans la dite place et Fort le nombre de trente personnes, lesquelles y dévoient demeurer jusqu'au retour du voyage du *Saguenay*, qui devait être au premier de Juillet; passé lequel temps il leur seroit libre de retourner en France. Et il ne laissa en ce lieu que deux Barques pour y contenir les dites trente personnes, avec tout ce qui s'y trouvoit lorsqu'il faisait sa demeure dans le Païs.

Et pour ce sujet, il y laissa comme son Lieutenant, un Gentilhomme nommé le Sieur de Royèze, auquel il donna sa commission; enjoignant à tous les gens de lui porter obéissance comme étant aux ordres du dit Lieutenant.